



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA MRC DE D'AUTRAY RELATIF AU FONDS RÉGION RURALITÉ

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

1) Introduction

Le présent rapport d'activités est produit conformément à l'entente qui lie la MRC de D'Autray et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au Fonds Région et Ruralité signée en 2020.

Il fait état des activités liées à l'utilisation du Fonds Région et Ruralité entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

2) Priorités annuelles d'intervention

Conformément à l'entente relative au Fonds Région et Ruralité, la MRC de D'Autray a adopté, les priorités annuelles d'intervention suivantes :

Volet Dynamisme économique

La MRC de D'Autray a comme objectif de contribuer à l'enrichissement et à la diversification des activités économiques de son territoire. Les activités relatives aux entreprises seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Favoriser le développement de l'entrepreneuriat;
2. Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité;
3. Favoriser l'innovation dans les entreprises;
4. Développer un écosystème d'affaires permettant la croissance des entreprises du territoire et l'implantation de nouvelles.

Les secteurs priorités pour le présent volet sont :

- Manufacturier

- Tertiaire moteur
- Agroalimentaire et agriculture
- Récréotouristique
- Culturel
- Ressources naturelles

Volet aménagement du territoire

La MRC de D'Autray est en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement. Les travaux de révision du schéma d'aménagement et de développement se poursuivront.

Les actions qui seront menées en lien avec l'aménagement du territoire seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Réviser et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
2. Favoriser une utilisation du sol et des ressources compatibles avec les limites de support de l'environnement naturel, le tout dans une optique de développement durable;
3. Assurer un transport efficace et sécuritaire des biens et des personnes;
4. Favoriser le maintien et le développement de la villégiature et des activités récréotouristiques;
5. Favoriser la vitalité des différentes collectivités en allouant à l'urbanisation des superficies suffisantes et adéquates;
6. Renforcer les pôles de concentration des fonctions urbaines;
7. Favoriser une gestion multiressource de la forêt;
8. Favoriser une utilisation du sol qui tient compte des contraintes naturelles et anthropiques.

Volet culturel

Le développement de la culture se réalisera principalement par la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :

1. Réfléchir collectivement à l'identité d'autréenne;
2. Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne;
3. Assurer une synergie dans le développement culturel d'autréen;
4. Supporter la création.

Les actions menées en développement culturel favoriseront autant la mise en valeur du patrimoine d'autréen sous toutes ses formes (bâti, paysager, immatériel) que le soutien aux diverses pratiques artistiques du territoire.

Volet développement des communautés

Le développement des communautés s'articule autour de mesures qui visent à assurer la vitalité des différentes communautés de la MRC. Les actions qui seront menées pour le développement des communautés seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
2. Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
3. Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
4. Assurer la pérennité des communautés rurales;
5. Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

3) Politique de soutien aux entreprises et Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à l'entente relative au Fonds Région ruralité, la MRC de D'Autray a adopté en octobre 2020 la Politique de soutien aux entreprises et la Politique de soutien aux projets structurants.

4) Bilan des activités par priorités d'intervention

- **Volet Dynamisme économique**

L'équipe de professionnels offre des services d'accompagnement, de financement et de suivi auprès des entrepreneurs pour le démarrage, l'acquisition, l'expansion ou la consolidation de leur entreprise. Ils ont également, pour mandat, l'animation locale et le développement de projets socioéconomiques structurants.

Faits saillants 2024

- 160 idées d'affaires ou projets ont bénéficié du soutien professionnel de l'équipe de DÉA;
- 13 interventions financières ont été autorisées provenant des fonds FLI, FLS et des subventions aux entreprises dont un montant total de 371 105 \$ a été déboursé;
- 3 ateliers ont été tenus lors de la Table ressources humaines d'Autray regroupant 16 participants;
- Dans le cadre d'Axé Compétence D'Autray, 6 formations ont eu lieu et 38 participants en ont bénéficié;
- Actualisation de la Politique de soutien aux entreprises et de la Politique de soutien aux projets structurants;
- Participation et implication dans la « Démarche agir pour mieux vivre dans D'Autray »;

- Participation et implication auprès de divers organismes de développement, notamment : Conseil d'administration de Lanaudière économique, Place aux Jeunes et comité de promotion des Destinations plein air, Microentreprendre, CIEC.

	Montant octroyé du FRR du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
Somme déboursée pour les activités de promotion et de soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises :	437 619\$

a) Volet aménagement du territoire

Suivi des principaux mandats 2024

- Élaboration du *Plan régional sur les milieux humides et hydriques* (PRMHH);
 - *Engagement de conservation, plan d'action et rédaction.*
- Mise en œuvre du *Plan de développement de la zone agricole* (PDZA);
- Détermination des zones de développement anticipé dans le cadre de la révision du *Schéma d'aménagement et de développement* (SAD);
- Révision du cadre réglementaire relatif aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain;
- Gestion de la 1^{ière} phase du projet d'acquisition d'orthophotographies aériennes, sur le territoire des MRC de D'Autray, Joliette et Montcalm pour le printemps 2023;
- Demande d'exclusion pour la régulation du périmètre urbain de la municipalité de Saint-Norbert;
- Analyse de conformité du projet de refonte réglementaire de la municipalité de Saint-Cuthbert.

	Montant octroyé du FRR du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
Somme déboursée pour les activités liées au mandat de la MRC relatif à la planification de l'aménagement et du développement du territoire	225 000 \$

b) Volet développement des communautés

L'agent de développement territorial a principalement supporté les organismes et les municipalités du territoire pour leurs demandes financières dans le cadre du programme d'aide aux collectivités rurales (PAC rurales). Il a également été très actif dans différents dossiers de développement local notamment dans la démarche Agir pour mieux vivre dans D'Autray et la démarche visant l'élaboration d'un plan d'action favorisant l'intégration sociale des personnes immigrantes sur le territoire.

Afin de répondre aux différents enjeux liés au développement des communautés, la MRC a mis sur pied la politique de soutien aux projets structurants répondant aux priorités d'interventions suivantes :

- Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
- Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- Assurer la pérennité des communautés rurales;
- Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

PROGRAMME PAC RURALES :

Liste des projets soutenus par le programme PAC rurales financées à même le FRR pour l'année 2024 :

Promoteur et nom du projet (PAC Rurales)	Somme autorisée
Ville de St-Gabriel – <i>Achat de terrain plage municipale</i>	94 463,40 \$
Carrefour Émile de Lanoraie inc. – <i>Agrandissement</i>	109 732,41 \$
Action Famille Lavaltrie – <i>Milieu de vie bonifié</i>	100 000,00 \$
Municipalité de Mandeville – <i>Cuisine communautaire</i>	110 400,00 \$
Action Famille Lanoraie – <i>Aire de jeu</i>	10 850,00 \$
Municipalité de Saint-Cuthbert – <i>Centre multifonctionnel</i>	195 108,00 \$
Travail de rue Lavaltrie – <i>Camion</i>	64 000,00 \$
Ville de Saint-Gabriel – <i>Aire de repos</i>	17 692,96 \$
Municipalité de Saint-Norbert – <i>Aménagements aînés</i>	18 465,20 \$
Municipalité de Sainte-Élisabeth – <i>Carrefour professionnel</i>	15 006,54 \$
Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette – <i>Projet Everest 2024</i>	50 000,00 \$
Café Culturel de la Chasse-Galerie – <i>Salle spectacle</i>	92 210,30 \$
Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola – <i>Centre culturel</i>	21 892,75 \$
Municipalité de Lanoraie - <i>Dek Hockey</i>	83 067,19 \$
Municipalité de Saint-Barthélemy - <i>Jeux d'eau</i>	163 450,00 \$
Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon - <i>Salle Idéfix</i>	27 392,99 \$
Municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier - <i>Aménagements espaces verts</i>	73 083,88 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon - <i>Parc Gérard Tellier</i>	10 367,71 \$
Municipalité de Mandeville – <i>Parc Émilio</i>	69 822,75 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon - <i>Sonorisation</i>	17 202,60 \$

Régie intermunicipale du Centre Sportif culturel de Brandon - <i>Rénovation Centre Sportif et culturel</i>	144 339,85 \$
Au bord des mots - <i>Festiv'Ado</i>	6 057,11 \$
Ville de Berthierville - <i>Skate Parc</i>	373 239,73 \$
	1 867 845,37 \$

PROGRAMME PROJETS ET ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS

Liste des projets soutenus par le programme Projets et événements récurrents financés par le FRR pour l'année 2024 :

Promoteur et nom du projet (Évènements/projets récurrents)	Somme autorisée
Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon - <i>Journée civique annuelle</i>	1 000,00 \$
Maison des Jeunes de Lavaltrie – <i>Festiv'Ado</i>	2 000,00 \$
Ville de Lavaltrie – <i>Le Défi à pied levé</i>	2 000,00 \$
Municipalité de Lanoraie - <i>Les Péchés Mignons de Noël</i>	1 954,50 \$
Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier - <i>La fête des neiges</i>	1 000,00 \$
Au bord des mots - <i>Projet sac à dos</i>	2 000,00 \$
Municipalité de Lanoraie - <i>Spectacle des fêtes</i>	1 000,00 \$
Action Famille Lavaltrie - <i>Fête famille 2024</i>	1 000,00 \$
Municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas - <i>Marché de Noël</i>	2 000,00 \$
Action Famille Lanoraie - <i>Fête famille 2024</i>	1 000,00 \$
Action Loisirs St-Cuthbert - <i>Petit Mondial 2024</i>	2 000,00 \$
Municipalité de Saint-Norbert - <i>Marché fermier 2024</i>	2 000,00 \$
Agir Maskinongé - <i>Mois de l'eau 2024</i>	2 000,00 \$
Municipalité de Lanoraie - <i>Péchés mignons 2024</i>	2 000,00 \$
Municipalité de Lanoraie - <i>Promenades du dimanche 2024</i>	1 000,00 \$
Municipalité de Lanoraie - <i>Théâtre familial</i>	1 000,00 \$
Corporation de gestion et de développement de la pêche sportive au Lac St-Pierre (AFC du lac Saint-Pierre) - <i>Défi Carpe</i>	2 000,00 \$
Cercle des fermières de Saint-Norbert - <i>Fête de Noël Saint-Norbert</i>	2 000,00 \$
Ville de Lavaltrie - <i>Défi à pied levé 2024</i>	2 000,00 \$
Ville de Lavaltrie - <i>Féerie d'hiver 2025</i>	2 000,00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon - <i>Salon des aînés 2024</i>	2 000,00 \$
Ville de Lavaltrie - <i>Les virées du fleuve</i>	2 000,00 \$
	36 954,50 \$

5) Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional

PRIORITÉS D'INTERVENTIONS	NATURE	MONTANT FRR ENGAGÉ EN 2024
Supporter la création	Entente avec le CALQ et la Table des préfets de Lanaudière pour le programme de partenariat régional	15 000\$
Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité	Entente avec la Table des préfets et Tourisme Lanaudière	50 000\$
Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.	Tourisme Lanaudière – Destination plein air	16 800 \$
Favoriser le développement de l'entrepreneuriat et favoriser l'innovation dans les entreprises	Entente avec Lanaudière économique	10 000\$
Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité	Entente avec le Conseil de Développement Bioalimentaire de Lanaudière	15 000\$
Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.	Entente de délégation de la Table des préfets	68 706 \$
Favoriser le développement de l'entrepreneuriat et favoriser l'innovation dans les entreprises	SETEA-Lanaudière économique	4 470 \$
Favoriser le développement de l'entrepreneuriat et favoriser l'innovation dans les entreprises	Émergence – MRC de D'Autray	30 000 \$
Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.	Milieu de vie durable de Lanaudière 2023-2027	3 000 \$

Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.	Maintien et mise en valeur biodiversité Lanaudière 2023-2027	8 000 \$
--	--	----------

6) Bilan financier

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Revenus	
Sommes non engagées de l'année 2023	2 631 618 \$
MAHM /Fonds régions et ruralités, volet II – enveloppe confirmée	1 505 277 \$
Total des revenus	4 136 895 \$
Dépenses	
Total des sommes engagées et versées	2 017 832 \$
Sommes reportées à l'année suivante	2 104 063 \$
<i>Frais administratif MRC d'Autray - 2024</i>	15 000 \$
Total des dépenses	4 136 895 \$